



KPMG SA
3 Place Colbert
BP 132
36003 Châteauroux

Association Solidarité Accueil

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Association Solidarité Accueil

20 avenue Charles De Gaulle Boîte Postale 148 36003 CHATEAUROUX CEDEX

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Cooperative, une entité de
droit suisse.

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
3 Place Colbert
BP 132
36003 Châteauroux

Association Solidarité Accueil

20 avenue Charles De Gaulle Boîte Postale 148 36003 CHATEAUROUX CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de l'association Solidarité Accueil,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Solidarité Accueil relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 8 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés le 8 septembre 2020, adressés aux membres.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Châteauroux, le 23 septembre 2020

KPMG SA



Signature
numérique de
Jerome Decanter

Jérôme Decanter

Associé

BILAN - ACTIF

Association
Solidarité Accueil
20 avenue Charles de Gaulle
36000 Châteauroux

Document de fin d'exercice

N° Siret 32876894000095
NAF (APE) 8790B
Période du 01/01/2019
au 31/12/2019
Tenue de compte Euros

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes	au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			0 €	0 €
Concessions, brevets, licences	47 035 €	46 493 €	542 €	1 113 €
Fonds commercial (1)			0 €	0 €
Autres immobilisations incorporelles			0 €	0 €
Avances et acomptes				
	47 035 €	46 493 €	542 €	1 113 €
Immobilisations corporelles				
Terrains	165 000 €		165 000 €	165 000 €
Constructions	1 655 777 €	875 189 €	780 587 €	839 308 €
Installations techniques, matériel et outillage	1 243 076 €	960 207 €	282 869 €	303 374 €
Autres immobilisations corporelles	1 119 562 €	868 390 €	251 171 €	256 869 €
Immobilisations corporelles en cours	62 805 €		62 805 €	52 805 €
Avances et acomptes				
	4 246 221 €	2 703 786 €	1 542 434 €	1 617 358 €
Immobilisations financières (2)				
Participations	12 778 €		12 778 €	12 778 €
Autres titres immobilisés			0 €	0 €
Prêts	91 268 €		91 268 €	88 823 €
Autres immobilisations financières	19 069 €		19 069 €	18 277 €
	123 116 €		123 116 €	119 878 €
TOTAL I	4 416 373 €	2 750 280 €	1 666 092 €	1 738 349 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	9 811 €		9 811 €	12 538 €
En-cours de production de biens et de services	49 070 €		49 070 €	26 757 €
Produits intermédiaires et finis	50 839 €		50 839 €	47 902 €
Marchandises				
	109 720 €	0 €	109 720 €	87 197 €
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
	0 €	0 €	0 €	0 €
Créances (3)				
Redevables et comptes rattachés	51 965 €	0 €	51 965 €	49 286 €
Autres créances	383 497 €		383 497 €	438 641 €
	435 463 €	0 €	435 463 €	487 928 €
Disponibilités	1 180 632 €		1 180 632 €	1 349 332 €
	1 180 632 €		1 180 632 €	1 349 332 €
Charges constatées d'avance (3)	42 786 €		42 786 €	22 236 €
	42 786 €		42 786 €	22 236 €
TOTAL II	1 768 602 €	0 €	1 768 602 €	1 946 694 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices				0 €
TOTAL III	0 €	0 €	0 €	0 €
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL IV	0 €	0 €	0 €	0 €
Ecart de conversion actif				
TOTAL V	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 184 975 €	2 750 280 €	3 434 695 €	3 685 044 €

BILAN - PASSIF

Association
Solidarité Accueil
20 avenue Charles de Gaulle
36000 Châteauroux

Document de fin d'exercice

N° Siret 32876894000095
NAF (APE) 8790B
Période du 01/01/2019
31/12/2019
Tenue de compte Euros

Détail des postes	Valeurs nettes	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 284 810 €	1 284 495 €
Réserves	384 991 €	325 811 €
Report à nouveau	-166 261 €	-185 390 €
Résultat de l'exercice	-56 333 €	80 292 €
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle des tiers financeurs	156 158 €	153 050 €
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	455 084 €	478 095 €
Provisions règlementées	68 125 €	81 938 €
TOTAL I	2 126 574 €	2 218 293 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	56 168 €	54 967 €
Provisions pour charges	177 996 €	189 356 €
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	29 159 €	43 656 €
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL II	263 323 €	287 980 €
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	405 963 €	473 818 €
Emprunts et dettes financières divers	10 946 €	17 971 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 105 €	210 368 €
Dettes fiscales et sociales	360 061 €	369 172 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0 €	0 €
Autres dettes	25 €	25 €
Produits constatés d'avance	28 695 €	107 414 €
TOTAL III	1 044 797 €	1 178 770 €
Ecart de conversion passif		
TOTAL IV	0 €	0 €
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	3 434 695 €	3 685 044 €

Compte de résultat

Association Solidarité Accueil 20 avenue Charles de Gaulle 36000 Châteauroux	N° Siret 32876894000095 NAF (APE) 8790B Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Tenue de compte Euros
Document de fin d'exercice	

Détail des postes	au 31/12/2019	au 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	0 €	0 €
Production vendue (biens)	348 976 €	343 629 €
Production vendue (services)	356 014 €	311 536 €
Production stockée	25 249 €	-2 855 €
Production immobilisée	0 €	0 €
Subventions d'exploitation	3 268 735 €	2 962 582 €
Reprise provisions et transfert de charges	1 224 456 €	1 160 152 €
Autres produits	3 247 €	1 527 €
TOTAL I	5 226 680 €	4 776 572 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Achats matières premières et autres approvisionnements	-495 204 €	-410 101 €
Variation de stocks	-2 727 €	5 389 €
Autres achats et charges externes	-1 490 629 €	-1 174 182 €
Impôts, taxes et versements assimilés	-179 109 €	-135 194 €
Salaires et traitements	-2 395 304 €	-2 170 261 €
Charges sociales	-552 200 €	-657 117 €
Dotations amortissements sur immobilisations	-235 123 €	-205 763 €
Dotations aux provisions sur immobilisations	0 €	0 €
Dotations aux provisions sur actif circulant	0 €	0 €
Provisions pour risques et charges	-1 900 €	-10 000 €
Subventions accordées par l'association		0 €
Autres charges	-17 267 €	-25 128 €
TOTAL II	-5 369 467 €	-4 782 359 €
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-142 787 €	-5 787 €
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent-déficit transféré (III)	0 €	0 €
Déficit-excédent transféré (IV)	0 €	0 €
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	0 €	0 €
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0 €	0 €
Autres intérêts et produits assimilés	1 577 €	2 018 €
Reprises sur provisions et transferts de charges	0 €	0 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0 €	0 €
TOTAL V	1 577 €	2 018 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0 €	0 €
Intérêts et charges assimilées	-7 186 €	-8 062 €
Différences négatives de change	0 €	0 €
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0 €	0 €
TOTAL VI	-7 186 €	-8 062 €
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-5 608 €	-6 044 €
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV+V-VI)	-148 396 €	-11 831 €

Compte de résultat

Association Solidarité Accueil 20 avenue Charles de Gaulle 36000 Châteauroux	N° Siret 32876894000095 NAF (APE) 8790B Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Tenue de compte Euros
Document de fin d'exercice	

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 451 €	0 €
Sur opérations en capital	60 641 €	78 891 €
Reprise sur provisions et transferts de charges	13 812 €	1 258 €
TOTAL VII	77 906 €	80 149 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0 €	0 €
Sur opérations en capital	0 €	-2 656 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	0 €	-23 254 €
TOTAL VIII	0 €	-25 910 €
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	77 906 €	54 238 €
Impôts sur les sociétés (IX)	-341 €	-448 €
X - TOTAL DES PRODUITS I+III+V+VII	5 306 163 €	4 858 740 €
XI - TOTAL DES CHARGES II+IV+VI+VIII+IX	-5 376 995 €	-4 816 781 €
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE (X-XI)	-70 831 €	41 959 €
XII - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	21 909 €	59 841 €
XIII - Engagements à réaliser sur ressources affectées	-7 412 €	-21 507 €
EXCEDENT OU DEFICIT (X-XI+XII-XIII)	-56 333 €	80 292 €

SOLIDARITE ACCUEIL

Annexes aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Montants exprimés en : Euro

SOMMAIRE

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. Evènements principaux de l'exercice
2. Evènements postérieurs à l'exercice
3. Principes, règles et méthodes comptables

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. Bilan actif
2. Bilan passif

C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

D – ENGAGEMENTS

E – TABLEAUX

- × Etat de l'actif immobilisé
- × Etat des amortissements
- × Etat des provisions
- × Etat des échéances (créances)
- × Etat des échéances (dettes)
- × Etat des fonds dédiés et de variation des fonds associatifs
- × Tableau explicatif du report à nouveau et du résultat de l'exercice N
- × Tableau d'affectation du résultat

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. Evénements principaux de l'exercice

- Création d'une Structure Expérimentale d'Hébergement et d'Insertion des Mineurs Non Accompagnés (SEHIMNA) d'une capacité de 25 places. L'activité a démarré le 18 mars 2019 pour une durée de 3 ans.
- A compter du 14/11/2019, la capacité de l'activité LHSS est portée à 4 places soit 1 place supplémentaire.
- Au 01/07/2019, transformation des 50 places CAO en places HUDA (Hébergement d'urgence des Demandeurs d'Asile). La durée de l'action est fixée du 01/07/2019 au 31/12/2021.
- Création de 5 places pour l'accueil temporaire d'un public majeur scolarisé en internat et sans solution d'hébergement le week-end et les vacances scolaires. La durée initiale de l'action était fixée du 05/04 au 31/08/2019, elle s'est poursuivie jusqu'au 31/10/2019.
- A compter du 01/04/2019, la capacité du dispositif d'hébergement d'urgence est portée à 18 places soit 3 places supplémentaires.
- Recrutement d'une chargée de mission à compter du 22/07/2019. Sa mission consiste principalement à réorganiser, après une phase de diagnostic, les établissements et services du pôle social de Solidarité Accueil.
- Recrutement d'une chargée de développement à compter du 01/09/2019. Ses missions consistent principalement à développer l'activité et au respect de la réglementation (veille juridique, ...)
- Licenciement du Directeur du pôle social à la date du 28/11/2019. La chargée de mission a assuré l'intérim.

2. Evénements postérieurs à l'exercice

La crise sanitaire liée à la COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019. Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur ses activités depuis le 17 mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité de l'exploitation.

Suite à la promulgation de l'état d'urgence sanitaire et à la mise en place d'un confinement de la population au niveau national, l'association a été dans l'obligation de :

- fermer temporairement une partie de ses activités du secteur économique (maintenance, atelier recyclage palette, environnement et rivières). La perte du chiffre d'affaires pendant la période de fermeture est estimée à 53 000€.
- fermer temporairement l'activité « accueil de jour ». A ce jour, une incertitude demeure sur le montant de la subvention qui sera allouée en 2020 par le financeur. En 2019, le montant de la subvention était de 50 000€.
- acquérir des équipements de protection sanitaire (gants, masques, gels, ...) pour un montant estimé à 12 300€
- mobiliser un salarié (chargé de développement cf. 1) pour assurer le poste de référent « COVID-19 » pendant la crise sanitaire. Le montant est estimé à 10 500€
- affecter du personnel d'autres dispositifs pour assurer le fonctionnement en continu du foyer. Le montant est estimé à 2 400€
- mobiliser, à la demande des services de l'Etat, des chambres d'hôtel pour assurer l'hébergement des personnes sans domicile fixe. Cette mesure qui s'est prolongée au-delà de la période de confinement et qui est toujours en cours a généré un dépassement des crédits alloués de 173 976€ à la date du 06 septembre 2020.

Ces dépenses devraient être, en grande partie, compensées par des subventions accordées par les financeurs, à savoir :

- pour les activités du pôle social : suite aux remontées régulières des dépenses auprès des services de l'Etat, des crédits spécifiques « surcoûts COVID-19 » seront accordés avant la fin de l'année.
- pour les activités du pôle économique : le Gouvernement a décidé de déployer un dispositif de soutien exceptionnel en faveur des SIAE par la mobilisation du FDI et qui s'articule sous 2 axes :
 - ✓ axe n°1 : Ce volet doit permettre de couvrir partiellement les pertes d'exploitation générées par la crise sanitaire ainsi que le maintien de l'accompagnement socio-professionnel pendant la période de confinement. A ce titre, une convention est en cours de signature avec les services de l'Etat et devrait permettre à l'association de percevoir une aide d'un montant de 64 907€
 - ✓ axe n°2 : Ce volet est destiné à financer en partie des investissements permettant aux SIAE de se repositionner dans un contexte économique bouleversé. A cet effet, l'association a déposé 2 demandes de subventions pour un montant de 13 000€ afin de financer du matériel d'exploitation pour les activités.

Pour assurer la continuité de l'activité, l'association a également mis en place les mesures suivantes :

- recours au dispositif de chômage partiel et à la prise de congé payés du personnel pour les secteurs ayant cessé leur activité pendant la période de confinement,
- recours au télétravail du personnel lorsque cela était possible,
- report de paiement des cotisations sociales et fiscales

A noter que, pendant toute cette période, l'association a pu disposer d'une trésorerie suffisante pour couvrir les dépenses d'exploitation et n'a constaté aucun découvert bancaire.

3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Et notamment le règlement n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et fondations, les règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Par dérogation aux règles et méthodes citées ci-dessus, le marché public « référent parcours chantier d'insertion » (265 990€ en 2019, 259 828€ en 2018) est comptabilisée en subvention, car pour l'association, cette activité constitue l'une des missions de base d'accompagnement de la personne en insertion et non une activité lucrative.

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

Immobilisations incorporelles

Acquisition de logiciels et licences : 0 €

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 à 4 ans

Immobilisations corporelles

Les investissements réalisés au cours de l'exercice sont :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest. Directs	Crédit-bail
Equipement informatique secteur social	8 409€	
Equipement informatique Siège	1 026€	
Equipement informatique secteur économique	3 326€	
Copieur Potagers de Velles	9 540€	
Installation cuisine Maison relais	8 764€	
Installation buanderie Maison relais	6 210€	
Equipement électroménager appartement CHRS diffus	3 963€	
Equipement mobilier appartement ACT	8 703€	
Equipement mobilier appartements HU	3 665€	
Equipement mobilier appartements HU hivernal	4 599€	
Equipement mobilier appartements HU CHRS	890€	
Visiophone foyer CHRS	2 384€	
Equipement mobilier places HUDA	820€	
Equipement mobilier chambre CHRS regroupé	1 463€	
Equipement mobilier chambre LHSS	857€	

Réfection 2 chambres LHSS	5 182€	
Installation cuisine MNA	9 200€	
Installation buanderie MNA	3 800€	
Equipement mobilier MNA	5 808€	
Installation vidéosurveillance MNA	9 703€	
Installation électrique et téléphonique MNA	8 256€	
Matériel de bureau et informatique MNA	13 859€	
Véhicule Boxer Potagers de Velles	20 287€	
Matériel d'exploitation Environnement	6 076€	
Matériel d'exploitation Rivières	2 839€	
Total	149 629€	

Les sorties d'immobilisations concernent :

Reprise véhicule Renault Master : 300€

Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions		
- gros œuvre	Linéaire	50 ans
- Clos et couverts	Linéaire	30 ans
- Lots techniques	Linéaire	25 ans
- Second œuvre	Linéaire	15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales		
- gros œuvre	Linéaire	50 ans
- Clos et couverts	Linéaire	30 ans
- Lots techniques	Linéaire	25 ans
- Second œuvre	Linéaire	15 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 et 10 ans

Immobilisations financières – Mouvements principaux

Il s'agit pour l'essentiel de la participation à l'effort de construction et des dépôts et cautionnements.

Evaluation des stocks consommés

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'achat.

Evaluation des stocks fabriqués

Les travaux en cours sont évalués en fonction de l'avancement des chantiers.

Les plants mis en terre et non récoltés à la fin de l'année dans le cadre de l'activité « Potagers de Velles » ont été valorisés et comptabilisés :

- au coût d'achat pour les légumes qui ne sont pas arrivés à maturité,
- et à partir de 2014, au prix de vente du demi-gros pour les légumes arrivés à maturité et stockés en plein champ. Pour l'exercice 2019, la valorisation est d'un montant de 20 184€.

Produits à recevoir

Il s'agit pour l'essentiel de subventions à recevoir affectées à l'exercice en fonction de l'avancement des activités et conformément aux conventions établies avec les financeurs.

2 – BILAN PASSIF

Provisions pour risques et charges

- Provisions pour risques

Provision pour risque suite au rapport CHORUS

La provision pour risque d'application de la convention collective au personnel en insertion a été reprise en totalité. Le montant de la reprise de la provision sur l'exercice 2019 est de 700€.

En 2018, une provision de 12 268€ a été constituée pour le montant des indemnités du personnel suite au risque de fermeture du CAO au 30 juin 2019. Au 01 juillet 2019, les 50 places du CAO ont été transformées en places HUDA et le personnel affecté au CAO a été transféré sur ce nouveau dispositif. La durée de l'action est fixée du 01 juillet 2019 au 31 décembre 2021. Compte tenu du risque de fermeture à cette date, la provision initialement constituée est maintenue.

Provision pour risque de fermeture du CAO-HUDA : **12 268€**

- Provisions pour charges

Provision pour pensions (retraites) : **177 996€**

Cette provision correspond aux droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Cette provision est comptabilisée charges sociales et fiscales incluses.

Provision pour financement des évaluations des établissements

Conformément à la législation en vigueur, l'association est amenée à effectuer régulièrement des évaluations internes et externes des établissements CHRS, LHSS et ACT. En 2018, une dotation complémentaire de 10 000€ a été provisionnée pour le CHRS.

Provision pour évaluation des établissements : **42 000€**

Provision pour financement du déménagement des bureaux HUDA

Un transfert des bureaux du dispositif HUDA est prévu en 2020. Les frais afférents ont été estimés à 1 900€ et une provision a été comptabilisée pour ce montant.

Provision pour déménagement des bureaux HUDA : **1 900€**

Provisions réglementées

- Provision pour amortissements dérogatoires :
 - constituée en 2013 pour 8 765€ en raison d'une durée d'amortissement préconisée par le financeur plus courte que la durée d'amortissement économique. En 2019, une reprise d'un montant de 760€ a été comptabilisée.
 - Risque de fermeture du CAO au 30 juin 2019 : Le montant des investissements réalisés lors de la création du CAO ont été totalement amortis, des amortissements dérogatoires pour un montant de 59 704€ ont été constatés jusqu'en 2018. En 2019, une reprise a été constatée à hauteur des amortissements économiques de l'année soit 13 053€

Provision pour amortissements dérogatoires : **48 125€**

- Provision pour couverture du BFR : constituée en 2013 pour 20 000€, à la demande du financeur pour l'activité ACT (appartements de Coordination Thérapeutique).

Dettes financières – Classement par échéance

Rubriques	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt BFCC terrain + bâtiment	108 736€	11 793€	50 874€	46 069€
Emprunt CDC rue Ernest Renan	102 476€	25 754€	76 723€	
Emprunt Banque Tarneaud flotte véhicule	9 330€	9 330€		
Emprunt Banque Tarneaud local ACDJ	22 589€	7 226€	15 363€	
Emprunt Banque Tarneaud flotte véhicule+copieurs	24 799€	14 131€	10 668€	
Emprunt Banque Tarneaud flotte serre+véhicules	43 020€	16 037€	26 983€	
Emprunt Banque Tarneaud flotte véhicule+matériel	61 537€	15 924€	45 613€	
Emprunt Banque Tarneaud équipement MNA	33 476€	14 320€	19 156€	
Total	405 963€	114 515€	245 379€	46 069€

Autres dettes – Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

C- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- Le montant des financements provenant du FSE notifiés directement à l'Association s'élève pour l'exercice 2019 à **157 786€**
- En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles

(Président, Trésorier, Secrétaire-Général) s'est élevé à 0,00€ et aux deux plus hauts cadres dirigeants salariés (Directeur du pôle social, Directrice du pôle économique) 129 878€ pour l'année 2019.

- L'ETP total du personnel de l'association au 31/12/2019 est de 107,39 et se décompose de la manière suivante :

Catégorie	ETP
Direction / Encadrement	6,44
Administration/Gestion	10,06
Services généraux	4,00
Socio-éducatif	23,74
Socioprofessionnel	3,00
Encadrement technique	7,00
Personnel en insertion	53,15
Total	107,39

- Le montant des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 18 816€.

D – ENGAGEMENTS

Indemnités de départ à la retraite

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, s'élève à 177 996€ charges sociales et fiscales comprises.

Cet engagement a été provisionné.

Emprunts auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre 2019, l'engagement s'élève à la somme totale de 426 610€ se décomposant comme suit :

Capital restant dû	:	405 963€
Intérêts restants dus	:	20 647€

Engagements financiers hors bilan

Engagements reçus

Crédit Coopératif : caution amortissable sur emprunt CDC : 122 568€

E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le

31/12/2019

Etat de l'actif immobilisé

Cadre A : Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R.et D	Total 1		
Autres postes d'immo. Incorporelles	Total 2	47 036 €	
Terrains	165 000 €		
Constructions sur sol propre	0 €		
Constructions sur sol d'autrui	0 €		
Constructions, installations générales, agencements	1 655 777 €		
Installations techniques, matériel, outillage	1 181 801 €		61 276 €
Installations générales	124 457 €		31 906 €
Materiel de transport	655 055 €		20 287 €
Materiel de bureau et informatique	251 698 €		36 160 €
Emballages récupérables et divers	0 €		
Immobilisations corporelles en cours	52 805 €		10 000 €
Avances et acomptes	0 €		
Total 3	4 086 593 €	0 €	159 629 €
Participations évaluées par mise en équivalence	0 €		
Autres participations	12 778 €		
Autres titres immobilisés	0 €		
Prêts et autres immobilisations financières	107 100 €		6 848 €
Total 4	119 879 €	0 €	6 848 €
Total général (1+2+3+4)	4 253 508 €	0 €	166 477 €

Cadre B : Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice
	Par virement	Par cession, mise hors service	
Frais d'établissement R.et D	Total 1		0 €
Autres postes d'immo. Incorporelles	Total 2		47 036 €
Terrains			165 000 €
Constructions sur sol propre			0 €
Constructions sur sol d'autrui			0 €
Constructions, installations générales, agencements			1 655 777 €
Installations techniques, matériel, outillage			1 243 076 €
Installations générales			156 363 €
Materiel de transport		1 €	675 341 €
Materiel de bureau et informatique			287 858 €
Emballages récupérables et divers			0 €
Immobilisations corporelles en cours			62 805 €
Avances et acomptes			0 €
Total 3	0 €	1 €	4 246 221 €
Participations évaluées par mise en équivalence			0 €
Autres participations			12 778 €
Autres titres immobilisés			0 €
Prêts et autres immobilisations financières		3 611 €	110 338 €
Total 4	0 €	3 611 €	123 116 €
Total général (1+2+3+4)	0 €	3 612 €	4 416 373 €

Etat des amortissements

Cadre A : Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	A augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: immobilisations sorties	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement R.et D	Total 1			0 €
Autres postes d'immo. Incorporelles	Total 2	45 923 €	571 €	46 493 €
Terrains		0 €		0 €
Constructions sur sol propre		0 €		0 €
Constructions sur sol d'autrui		0 €		0 €
Constructions, installations générales, agencements		816 469 €	58 721 €	875 190 €
Installations techniques, matériel, outillage		878 426 €	81 781 €	960 207 €
Installations générales		79 852 €	10 736 €	90 588 €
Matériel de transport		468 157 €	69 508 €	537 664 €
Matériel de bureau et informatique		226 331 €	13 807 €	240 138 €
Autres		0 €		0 €
	Total 3	2 469 235 €	234 553 €	2 703 787 €
	Total général (1+2+3)	2 515 158 €	235 123 €	2 750 280 €

Cadre B : Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Amortissements			Total des dotations de l'exercice
	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	
Frais d'établissement R.et D	Total 1			0 €
Autres postes d'immo. Incorporelles	Total 2	571 €		571 €
Terrains				0 €
Constructions sur sol propre				0 €
Constructions sur sol d'autrui				0 €
Constructions, installations générales, agencements		58 721 €		58 721 €
Installations techniques, matériel, outillage		81 781 €		81 781 €
Installations générales		10 736 €		10 736 €
Matériel de transport		69 508 €		69 508 €
Matériel de bureau et informatique		13 807 €		13 807 €
Autres				0 €
	Total 3	234 553 €	0 €	234 553 €
	Total général (1+2+3)	235 123 €	0 €	235 123 €

Cadre C Charges à répartir sur plusieurs exercices	Amortissements			Reste à répartir à la fin de l'exercice
	Montant au début de l'exercice	Cumuls antérieurs	Dotations de l'exercice	
Charges à répartir antérieures				0 €
Charges à répartir de l'exercice				0 €
Total	0 €	0 €	0 €	0 €

E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le 31/12/2019

Etat des Provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	81 938 €		13 813 €	68 125 €
Total 1	81 938 €	0 €	13 813 €	68 125 €
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	0 €			0 €
Provisions pour amendes et pénalités	0 €			0 €
Provisions pour pensions et obligations	189 356 €		11 360 €	177 996 €
Provisions pour grosses réparations	0 €			0 €
Autres provisions pour risques et charges	54 968 €	1 900 €	700 €	56 168 €
Total 2	244 324 €	1 900 €	12 060 €	234 164 €
Provisions pour dépréciations				
Immobilisations incorporelles				0 €
Immobilisations corporelles				0 €
Immobilisations financières				0 €
Stocks et en cours				0 €
Clients				0 €
Autres				0 €
Total 3	0 €	0 €	0 €	0 €
Total général (1+2+3)	326 262 €	1 900 €	25 872 €	302 290 €

E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le 31/12/2019

Etat des échéances

Cadre A : Etat des Créances	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	91 269 €	2 933 €	88 335 €
Autres immobilisations financières	19 069 €		19 069 €
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	51 966 €	51 966 €	
Personnel et comptes rattachés	466 €	466 €	
Sécurité sociale et autres organismes	754 €	754 €	
Etat et autres collectivités publiques	48 833 €	48 833 €	
Débiteurs divers	333 445 €	333 445 €	
Charges constatées d'avance	42 786 €	42 786 €	
Totaux	588 588 €	481 183 €	107 404 €
Prêts accordés au cours de l'exercice	5 609 €		
Prêts remboursés au cours de l'exercice	3 164 €		

E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le 31/12/2019

Etat des échéances

Cadre B : Etat des dettes	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts à 2 ans maxi. à l'origine				
à plus de 2 ans à l'origine	405 963 €	114 515 €	245 379 €	46 069 €
Emprunts et dettes financières diverses	10 946 €	10 946 €		
Fournisseurs et comptes rattachés	239 106 €	239 106 €		
Personnel et comptes rattachés	145 193 €	145 193 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	192 678 €	192 678 €		
Etat et autres collectivités publiques	22 190 €	22 190 €		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	25 €	25 €		
Produits constatés d'avance	28 695 €	28 695 €		
Totaux	1 044 797 €	753 349 €	245 379 €	46 069 €
Emprunts souscrits au cours de l'exercice	43 000 €			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	118 356 €			

Etat des Fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D=A-B+C
Subvention DDCSPP-aide alimentaire CAO	22 720 €	2 600 €			2 600 €
Subvention DDCSPP- Accueil et écoute 36	58 200 €	26 428 €	7 281 €		19 147 €
Subvention DDCSPP- places HUDA	21 175 €	10 111 €	10 111 €		0 €
Subvention ARS - formation du personnel ACT	7 700 €	4 518 €	4 518 €		0 €
Subvention ARS - formation protocole bientraitance - LHSS	3 131 €	0 €		3 131 €	3 131 €
Subvention ARS - formation protocole bientraitance - ACT	3 131 €	0 €		3 131 €	3 131 €
Subvention ARS - formation conformité RGPD - ACT	1 150 €	0 €		1 150 €	1 150 €
Total	117 207 €	43 657 €	21 909 €	7 412 €	29 159 €

Variation des Fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 284 495 €	315 €		1 284 810 €
Réserves	325 811 €	66 198 €	7 018 €	384 991 €
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-10 273 €			-10 273 €
Report à nouveau (gestion libre)	-145 566 €	86 219 €	65 646 €	-124 992 €
Report à nouveau (activités encadrées)	-29 550 €		1 445 €	-30 995 €
Fonds associatifs avec droit de reprise (RAN résultats sous contrôle)	153 051 €	94 843 €	91 735 €	156 158 €
Ecart de réévaluation	0 €			0 €
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme	478 095 €	35 170 €	58 181 €	455 084 €
Provisions réglementées	81 938 €		13 813 €	68 125 €
Droits des propriétaires (commodat)	0 €			0 €
Résultat comptable de l'exercice	80 293 €		136 626 €	-56 334 €
Total	2 218 293 €	282 745 €	374 464 €	2 126 575 €

E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le

31/12/2019

Tableau explicatif du report à nouveau

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités encadrées affecté : A l'exercice N Aux exercices ultérieurs		53 404 €
Report à nouveau des activités encadrées non affecté :	41 269 €	102 754 €
Report à nouveau gestion libre	124 992 €	
Solde	10 103 €	

Tableau explicatif du résultat de l'exercice N

Nature du résultat	Débit (Déficit)	Crédit (Excédent)
Résultat des activités encadrées	108 970 €	
Résultat gestion libre		52 636 €
Solde	56 334 €	

E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le 31/12/2019

Tableau d'affectation du résultat

Gestion contrôlée

Résultat corrigé à affecter

Résultat comptable N	Déficit :	108 970 €	Excédent :	0 €
Report à nouveau affecté à N				
Résultat exercices antérieurs incorporés	Deficit N-2 N-3 N-4		Excédent N-2	20 000 €
Plus ou moins value de recettes N-1 reprises en N	Moins value de recettes (N-1)		Plus value de recettes (N-1)	
Reprise anticipée				
Plus ou moins value de recettes N à reprendre en N+1	Moins value de recettes N		Plus value de recettes N	
	Total 1	108 970 €	Total 2	20 000 €

Résultat corrigé à affecter : (Total 2- Total 1)	Déficit :	88 970 €	Excédent :	
---	-----------	----------	------------	--

Proposition d'affectation du résultat corrigé

Résultat corrigé à affecter : (Tableau ci-dessus)	Déficit :	88 970 €	Excédent :	
Affectations proposées			Réserves de trésorerie	
			Mesures d'investissement	45 540 €
			Mesures d'exploitation	
	Réserve de compensation	20 487 €	Réserves de compensation	
	Report exercices ultérieurs		Reprise RAN activités encadrées	
	N+1	102 251 €	Report exercice N+1	285 €
	N+2	12 057 €	Report exercice N+2	
	N+3			

Gestion propre

Résultat corrigé à affecter

Résultat comptable N	Déficit :	0 €	Excédent :	52 636 €
Report à nouveau affecté à N				
Résultat exercices antérieurs incorporés	Deficit N-2 N-3 N-4		Excédent N-2	
Plus ou moins value de recettes N-1 reprises en N	Moins value de recettes (N-1)		Plus value de recettes (N-1)	
Reprise anticipée				
Plus ou moins value de recettes N à reprendre en N+1	Moins value de recettes N		Plus value de recettes N	
	Total 1	0 €	Total 2	52 636 €

Résultat corrigé à affecter : (Total 2- Total 1)	Déficit :		Excédent :	52 636 €
---	-----------	--	------------	----------

Proposition d'affectation du résultat corrigé

Affectation :	Report à nouveau	Report à nouveau	52 636 €
		Réserves dont	
		Réserves pour projet associatif	
		Excédents affectés à l'investissement	